

# Dessin / dessin et moyens d'expression

(Décret Paysage, 2013)

**Cycle :** Bloc 1 Master Didactique (Master 120 crédits)

**Options :** toutes les Options

**Quadrimestre :** 1 et 2

**Volume horaire :** 240 h, sauf Vidéographie : 180 h  
et Publicité : 120 h

**Crédit :** - : 10

- Publicité, Scénographie : 12
- Bande dessinée, Illustration : 14
- Vidéographie : 16
- Gravure, Peinture, Sculpture : 20

**Pondération :** - Publicité, Scénographie : 6

- Bande dessinée, Illustration : 7
- Vidéographie : 8
- Gravure, Peinture, Sculpture : 10

**Obligatoire :** oui

**Langue d'enseignement :** français

**Lieu :** École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège, rue des Anglais 21, Liège 4000

**Enseignant :** Nicolas Kozakis, nicolas.kozakis@esavl.be

## COMPÉTENCES VISÉES

- L'étudiant devra être à même de conduire avec engagement et autonomie son propre programme de recherches et de réalisations dans le domaine du dessin, avec les moyens d'expression qu'il aura privilégiés et dans le langage formel qu'il se sera constitué pour exprimer sa réalité personnelle et traduire son rapport au monde et à la société.

## ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- Le contenu du cours dépend des choix personnels de l'étudiant.
- Conception documentée d'un projet écrit (note d'intention).
- Réalisation du projet et du dispositif de présentation.
- Défense et argumentation du travail réalisé devant le jury de fin d'année.

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Partir des acquis de l'étudiant.
- Pratiquer le dialogue et le suivi individuel et personnalisé.
- Nourrir l'enseignement par des références aux pratiques artistiques actuelles, mais aussi à celles d'autres époques ou d'autres cultures.
- Accompagner la mise en œuvre du projet écrit précisant le domaine de la recherche et les moyens exploités.
- Susciter discussions et débats collectifs en invitant ponctuellement des conférenciers extérieurs.
- Encourager et organiser des visites d'expositions.

## MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

### Modalités d'évaluation

- Évaluation formative du travail de l'étudiant durant toute l'année (4 évaluations, constituant la cote professeur).
- Évaluation par un jury externe en fin d'année de la présentation de l'ensemble du travail réalisé (cette évaluation constituant la cote de l'année).

### Critères d'évaluation

- le parcours de l'étudiant, son sens de la recherche et son engagement dans le processus de travail : présence ac-

tive, implication dans l'atelier, dialogue avec les enseignants, respects des délais ;

- la pertinence de la démarche et du travail proposé, tant au niveau de la réalisation formelle que du propos développé ;
- l'exigence dans la présentation ;
- la capacité à aiguiser son regard critique son intelligence artistique faisant écho à sa curiosité intellectuelle ;
- La capacité à argumenter et à défendre son travail en faisant référence aux sources et nouvelles connaissances (expositions, lectures, films etc.).

## PRÉ-REQUIS

---

Suivre en parallèle l'Unité d'Enseignement (UE) l'atelier de la même Option : *Discipline / atelier* Bloc 1 Master Didactique.

## CO-REQUIS

---

Aucun.